

WISE PAR

Briançon DGS  
le 20/12/2018 à 18:24

AR Prefecture

005-210500237-20181220-20181219190-DE  
Reçu le 20/12/2018



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19 DÉCEMBRE 2018**

N° DEL 2018.12.19/190

**Thème : RESSOURCES  
HUMAINES 1**

**Objet : Désignation du  
directeur de la régie  
municipale  
briançonnaise de  
stationnement  
(R.M.B.S)**

**Convocation :**

**Date :** 11/12/2018

**Affichage :** 11/12/2018

**Nombre de membres  
du conseil municipal**

**En exercice :** 33

**Présents :** 23

**Nombre de  
suffrages  
exprimés :** 30

Le **mercredi 19 décembre 2018** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

**Étaient Présents :**

GUÉRIN Nicole, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, PROREL Alain, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, HOLLARD Rémi, PEYTHIEU Éric, GRYZKA Romain, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc.

**Étaient représentés :**

POYAU Aurélie donne pouvoir à GUIGLI Catherine;  
MARTINEZ Gilles donne pouvoir à BOVETTO Fanny;  
JIMENEZ Claude donne pouvoir à PROREL Alain;  
KHALIFA Daphné donne pouvoir à FROMM Gérard;  
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed;  
ARMAND Émilie donne pouvoir à PICAT RE Alessandro;  
DAZIN Florian donne pouvoir à GRYZKA Romain;

**Absents excusés :**

POYAU Aurélie, MARTINEZ Gilles, JIMENEZ Claude, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, ROMAIN Manuel, RASTELLO Anne, VALDENNAIRE Catherine, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

**Secrétaire de séance :** Mohamed DJEFFAL

**AR Prefecture**

005-210500237-20181220-20181219190-DE

Recu le 20/12/2018

Rapporteur : Gérard FROMM

Vu l'article L 2221-14 alinéa 1<sup>er</sup> du Code général des collectivités territoriales qui dispose que « Les régies dotées de la seule autonomie financière sont créées, et leur organisation administrative et financière déterminée, par délibération du conseil municipal. Elles sont administrées, sous l'autorité du Maire et du conseil municipal, par un conseil d'exploitation et un directeur désignés dans les mêmes conditions sur proposition du maire ».

Vu l'article R 2221-67 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que « Le Maire nomme le directeur désigné dans les conditions prévues à l'article L 2221-14. Il met fin à ses fonctions dans les mêmes formes ».

Vu la Délibération du conseil municipal n° 2010.019 en date du 21 Janvier 2010 portant désignation de Monsieur René-Pierre MEANO en qualité de directeur de la régie municipale briançonnaise de stationnement et demandant sa nomination en cette qualité au Président de ladite régie,

Considérant que Monsieur René-Pierre MEANO a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 31 décembre 2018, il convient de désigner un nouveau directeur pour cette régie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- Désigner Monsieur Bruno SANT en qualité de directeur de la régie municipale briançonnaise de stationnement et de demander sa nomination en cette qualité au Président de ladite régie.
- D'autoriser le Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**POUR : 30**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

RESSOURCES HUMAINES 1 DEL 2018.12.19/190

PUBLIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le directeur général des services,  
Éric DUBOIS.